



Romagnat



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

ROMAGNAT *info*



Rentrée des Associations

Bulletin Municipal - n° 68 - septembre 2009

Bulletin Municipal n°68

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^{ème} Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^{ème} Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^{ème} Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^{ème} Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^{ème} Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^{ème} Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^{ème} Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
LÉNAÏCK WEISZ-PRADEL,
VIVIANE GORCE, BRIGITTE PALLUT,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL,
FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 CARNET DE VOYAGE

8 CULTURE

10 VIE ASSOCIATIVE

12 LIBRE EXPRESSION

14 VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

23 TRAVAUX

24 INFORMATIONS MUNICIPALES

25 INFOS SOCIALES

26 JEUNESSE



Bonjour,

A l'heure où vous lirez ces quelques mots, les enfants de Romagnat et leurs professeurs des écoles auront repris le chemin des écoliers. Souhaitons leur bon courage et une année d'apprentissage riche en émotions et en découvertes. Une réflexion sur le temps périscolaire et le rythme des journées sera engagée avec tous les partenaires concernés à partir du mois de novembre.

Vous allez découvrir les aménagements pour améliorer la sécurité des déplacements (avenue de la République, boulevard du Chauffour...). Ces améliorations sont issues des conseils participatifs, des demandes recueillies lors des permanences des référents de quartiers. Nous sommes à votre écoute, prêts à trouver des solutions avec vous.

Ces travaux ont un coût, bien sûr. N'oublions pas que si tous nous respections scrupuleusement le code de la route, il n'y aurait pas besoin de ces aménagements.

Il en va de même avec les incivilités diverses et variées qui gâchent le quotidien des uns et des autres: nuisances sonores, stationnements gênants, détritus sur la voie publique, agressivité, etc. Aucun de ces comportements ne se justifie. Mais rien n'empêche non plus de s'interroger : lequel d'entre nous n'a

jamais roulé trop vite mais loin de sa rue, lequel n'a jamais fait de bruit en sortant d'une soirée mais loin de sa maison, lequel ne s'est jamais garé sur un trottoir mais loin de sa ville ?

Les incivilités doivent être combattues et sanctionnées quand cela est nécessaire, mais cela ne suffit pas !

Les incivilités doivent être prévenues par l'action politique, nous nous y employons, mais cela ne suffit pas.

Pour mieux vivre ensemble au quotidien, il faut que chacun y mette du sien en recherchant l'équilibre entre défense de l'intérêt particulier et respect de l'autre, entre tolérance et protection individuelle, en profitant de sa vie sans gêner celle des autres, en agissant pour améliorer et faciliter la vie en société.

La construction de l'intérêt général est à ce prix : effort, interrogation, apprentissage, remise en cause permanente, travail avec les autres, travail pour les autres. C'est cette vision de la vie publique que nous voulons promouvoir en nous éloignant des conceptions simplistes et démagogiques.

Un exemple de mieux vivre ensemble ? Nous allons dès début 2010, mettre en place des ateliers récréatifs pour personnes souffrant de troubles de la mémoire. Ils seront animés par des bénévoles qui auront suivi une formation que nous organisons avec la caisse régionale d'assurance maladie. C'est une des actions qui permettent de donner vie à la solidarité d'implication et qui replace tout en haut de l'affiche le beau mot de « FRATERNITÉ ».

Bonne rentrée.

François Farret

Maire de Romagnat

Vice-président de Clermont-Communauté.

Ça s'est passé à Romagnat



► Remise des dictionnaires

Le conseil municipal continue d'accompagner les élèves de CM2 qui passent en sixième en leur offrant un dictionnaire, cadeau symbolique en soi, qui matérialise ce changement de vie scolaire qu'est le passage au collège.

Dans la salle du conseil, le Maire François FARRET et l'adjoint à la jeunesse Jean-Michel LAUMONT, après avoir insisté sur l'importance de l'éducation et des valeurs qui s'y rattachent ont souhaité beaucoup de réussite aux 90 futurs collégiens en rappelant que la « maîtrise de la langue française est un plus pour se construire et s'ouvrir les portes de l'avenir ».

30 juin 2009



Les enseignants et les parents ont vécu cette cérémonie avec émotion car elle marque une étape dans la vie des enfants.

► Joconde sur votre indulgence

Mercredi 1^{er} juillet, l'atelier théâtre de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne inaugurait un nouveau lieu de spectacle à Romagnat : le perron de l'Hôtel de Ville. Devant plus d'une centaine de personnes, les apprentis comédiens, tous enseignants ou futurs enseignants, ont proposé une mise en scène de textes tirés de deux livres d'Hervé Le Tellier, Joconde jusqu'à 100 et Joconde sur votre indulgence.

Ce lieu insolite s'est révélé tout particulièrement adapté au spectacle et des plus agréables pour les spectateurs.

Dans ses deux livres, Hervé Le Tellier propose avec beaucoup d'humour deux cents points de vue sur le tableau le plus célèbre du monde : point de vue du garagiste, point de vue du sitcom, point de vue du chansonnier...

L'atelier théâtre de l'IUFM a choisi une cinquantaine de points de vue avant de les mettre en scène. Textes humoristiques donc mais aussi chansons et danses ont rythmé un spectacle sans temps mort.

Le public est reparti sourire aux lèvres ! Un sourire indéfinissable, bien sûr !

1er juillet 2009



► Feu d'artifice

13 juillet 2009



Lundi 13 juillet, les festivités commémoratives du 14 juillet ont rassemblé cette année de très nombreux Romagnatois. Le temps radieux qui était de la partie a permis à la retraite aux flambeaux de s'écouler joyeusement de la Halle jusqu'au parc du château au rythme de la batterie-fanfare de l'Eveil Romagnatois.

Le feu d'artifice qui a suivi a ravi nos concitoyens par sa durée, la variété et la qualité de ses tableaux successifs mettant en relief le cadre exceptionnel dans lequel il était tiré. L'arrière-plan du château dans les fumerolles du feu d'artifice et les odeurs de poudre laissaient vagabonder l'imagination de chacun sur l'atmosphère qui a dû entourer la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

Ça s'est passé à Romagnat



► Nouvelle équipe au FLEP

La mairie de Romagnat et le FLEP ont accueilli quatre nouvelles recrues dans leur équipe depuis le mois de février.

Été 2009



De gauche à droite :

- Valérie BLACHON, secrétaire au FLEP depuis 11 ans qui voit son poste municipalisé à compter du 1^{er} septembre ;
- Véronique TORTAJADA, nouvelle intervenante en éducation musicale au sein des trois écoles primaires de Romagnat et animatrice détachée au FLEP depuis février. Elle intervenait auparavant en éducation musicale à Gerzat ;
- Nicole DESSERT, nouvelle directrice du Centre de Loisirs du FLEP depuis le 1^{er} juin qui auparavant exerçait au Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active en tant que formatrice ;
- Caroline SIMON, nouvelle directrice du FLEP qui évoluait précédemment au sein du service des Sports et Jeunesse de la mairie de Bourges.

► Nouvelle directrice de la Médiathèque

Je m'appelle Claudine PHILLIPON, je suis votre nouvelle bibliothécaire. J'ai appris à lire à l'âge de six ans, rien de bien original ! Mais forte de cet apprentissage, je me mis à dévorer les livres, encouragée par un oncle bibliophile. Quel plaisir, que d'émotions, que de nuits blanches passées à découvrir les écrivains régionaux, les classiques et les modernes : merci le Livre de Poche !

Comment alors, ne pas envisager un métier aussi passionnant que celui de bibliothécaire ?

En juillet 1974, j'entrais, sur concours, à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand au service du bibliobus urbain, je devins des années durant, colporteuse, pourvoyeuse et conseillère de lectures auprès des lecteurs de tous âges dans les quartiers de la capitale auvergnate.

Sédentarisée à la Médiathèque de Jaude, je pris en charge les achats de romans pour les adultes. Je me suis investie naturellement dans la transmission du métier au Centre régional de formation des bibliothécaires et des métiers du livre de Clermont-Ferrand. J'ai également organisé des journées de formation et présidé l'Association des Bibliothécaires de France pour la Région Auvergne.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je rejoins Romagnat - qui est aussi mon cadre de vie - pour resserrer les liens tissés par mes prédécesseurs,

susciter des partenariats, éveiller des envies, favoriser l'accès à une culture ouverte sur le monde - avec toute l'équipe de la médiathèque - comme responsable du bassin de lecture communautaire : Romagnat/Aubière/Pérignat-lès-Sarliève.

Début juillet 2009



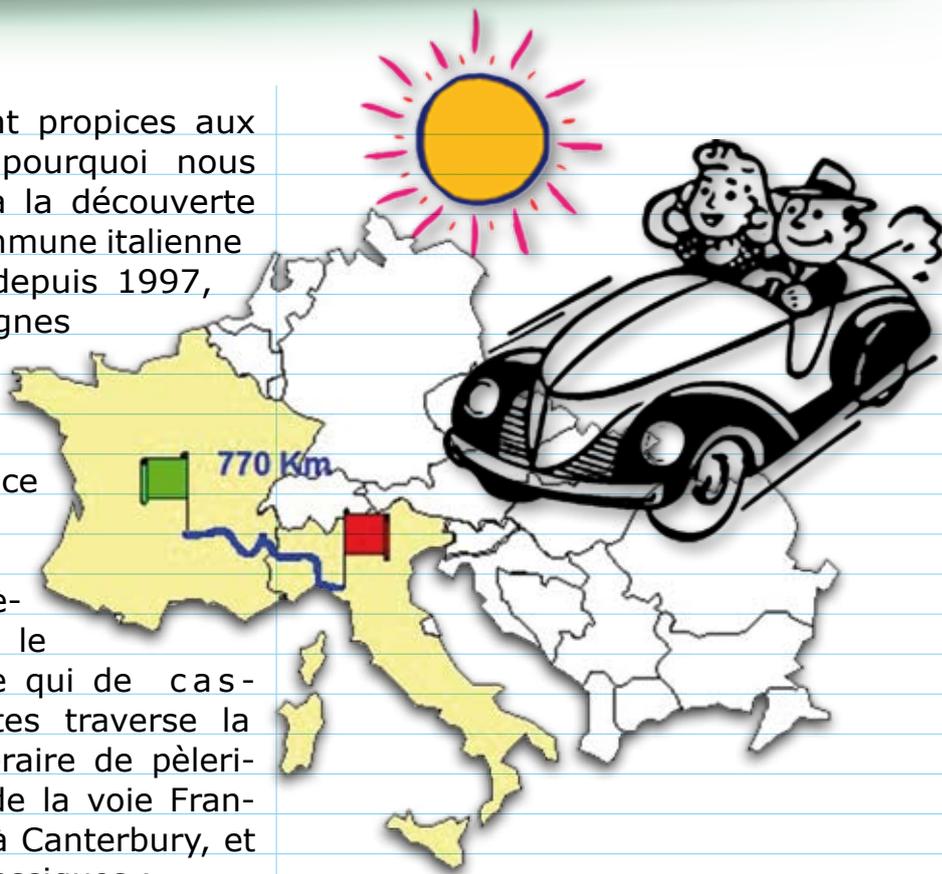
La Médiathèque organise le Prix des Bébés lecteurs ; participe au Prix Chronos, décerné au Salon du Livre à Paris. En préparation, entre autre, une exposition et des animations pour tous sur le Portugal et la littérature lusophone.

Licciana Nardi



Les vacances sont propices aux voyages, c'est pourquoi nous vous amenons à la découverte de LICCIANA NARDI, commune italienne jumelle de Romagnat depuis 1997, située dans les montagnes de la Lunigiana, dans la province de Massa-Carrara à quelques encablures de la douce Toscane.

Plusieurs chemins mènent à Licciana Nardi : le cours d'eau le Taverone qui de cascades en gorges étroites traverse la commune, l'ancien itinéraire de pèlerinage et de commerce de la voie Francigena qui va de Rome à Canterbury, et enfin les moyens plus classiques : la route ou le chemin de fer.



Licciana Nardi est posée à une trentaine de kilomètres de La Spezia, proche des villes de Massa et Carrara, connues surtout pour leurs carrières de marbre, tout près des Alpes Apuanes.

Le voyageur entre en ville par une des deux portes qui le mènera à la partie haute de la ville où se trouve la place Anacarsi NARDI, héros local de la Résistance.



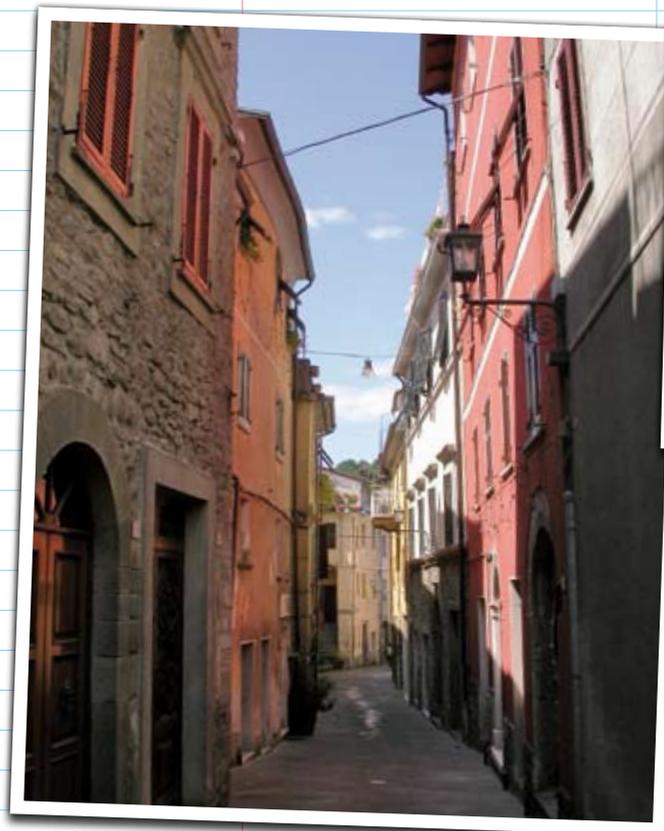
La mairie, le château Malaspina restauré en 1500, l'église de San Giacomo réhabilitée en 1700 se trouvent à quelques mètres de la statue en marbre œuvre de Angiolino DEL SANTO qui représente le Résistant.

Une ruelle étroite conduit au Taverone, et en poursuivant sur le sentier, on arrive au château du Piano, bâtiment militaire qui permettait autrefois de contrôler les routes d'accès.



Des peintures rupestres et des statues-stèles sont les témoins de la présence de l'homme dans la vallée du Taverone, depuis l'époque préhistorique. Quatre siècles d'histoire ont accompagné la construction des portes de la ville, les ponts, les châteaux

et les églises sur la commune de Licciana Nardi. Tout d'abord indépendante, la région a été rattachée en 1859 à l'Italie unitaire.



A ce jour la région vit encore de l'agriculture, de la culture des oliviers, de la récolte des châtaignes, de l'apiculture et de la vigne. L'accueil des habitants est comparable au soleil qui illumine le ciel et les plats locaux, le vin rendent le séjour encore plus agréable.

Rappels de rentrée



Médiathèque
Arsène BOULAY
Équipement
communautaire
5 rue Maréchal FOCH
63540 ROMAGNAT
☎ 04 73 62 62 79

Directrice :

M^{me} Claudine PHILIPPON



Horaires d'ouverture :

| | | |
|-----------------|---------------|---------------|
| Lundi | - | 14h00 - 18h00 |
| Mardi | - | 14h00 - 18h00 |
| Mercredi | 10h00 - 12h00 | 14h00 - 18h00 |
| Jeudi | 09h00 | 18h00 |
| Vendredi | - | 15h00 - 19h00 |
| Samedi | 10h00 - 12h00 | - |

Consultation :

La consultation Internet est libre, ouverte à tous, usagers ou non de la médiathèque, sur présentation le cas échéant de la carte d'abonné ou d'une pièce d'identité pour les non-abonnés. Les mineurs doivent présenter une autorisation signée par le représentant légal (formulaire à remplir à la médiathèque). Cette consultation est gratuite de même que l'impression (5 pages maximum).

Animations Jeunes :

Pour le détail du programme, veuillez prendre contact avec la Médiathèque.

Abonnement :

En vous abonnant, vous avez la possibilité d'emprunter des livres, des revues, des bandes dessinées, des documents audio (disques compacts ou cassettes) et des cassettes vidéo.

| Condition | Tarif |
|---|----------------|
| Moins de 18 ans, allocataires RSA, ASS, FNS, demandeurs d'emploi, étudiants et apprentis des établissements conventionnés | gratuit |
| 18-25 ans, membres des collectivités conventionnées | 3,20 € |
| Adultes de plus de 25 ans | 6,50 € |
| Usagers hors Clermont Communauté | 27,00 € |
| Carte supplémentaire pour les usagers (gratuite si la carte d'origine l'est) | 2,00 € |

Prêt :

| Côté | Média | Durée |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| Lecture | 3 livres | 3 semaines |
| | 3 revues | |
| | 3 BD | |
| Audio-vidéo | 5 documents audio | 3 semaines |
| | 2 DVD ou vidéos | |
| | 1 CD-ROM | |

Le dernier numéro des périodiques est exclu du prêt.

Toute l'année de nombreuses animations sont programmées : expositions, rencontres avec des auteurs, lectures.

En juillet et août, le nombre de livres et revues prêtés passe de 3 à 5.

L'ARAL expose

Lors de la dernière exposition annuelle de l'association, un tableau représentant la fontaine de Romagnat, peint par Dominique ROCHE, a été l'enjeu d'une tombola. Les bénéfices ont permis d'offrir un goûter aux résidents de l'Établissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes « Les Tonnelles ».

Les membres de l'ARAL sont ravis de vous informer que cette initiative sera renouvelée l'année prochaine.

L'Association Romagnatoise des Artistes Locaux vous invite dès la rentrée à une exposition de peinture qui se déroulera du 8 au 18 septembre dans la salle d'exposition de la cour de la Mairie et présentera les oeuvres de trois peintres de l'association :

- Jean Raymond POITRINEAU ;
- Claude REVARDEAU ;
- Pierre VOLET.



Ne souhaitant pas faire un vernissage classique, ils seront présents tous les soirs en fin d'après-midi pour recevoir les visiteurs de passage et leur offrir à cette occasion une collation.

Pour information :

L'atelier de l'ARAL est à nouveau ouvert depuis le 3 septembre. Une réunion de début d'année se tiendra le jeudi 17 septembre à 17h à l'atelier d'OPME.



De Romagnat à... l'Olympia

Dans le cadre de ses activités annuelles et plus spécialement des projets de coopération avec la Région Sud de Madagascar (LAVITR'ANDRIANA = UN PEU OUBLIÉE, car éloignée), l'Association Malgache de Clermont-Ferrand reçoit le soutien d'un des chantres de la musique et de la pensée malgache !

En effet, c'est avec la participation active d'ERICK MANANA (RAFILIPOMANANA de son vrai patronyme) qu'aura lieu :

LE SAMEDI 31 OCTOBRE À LA SALLE ANDRÉ RAYNOIRD un concert de DEUX HEURES (le chanteur sera accompagné de trois musiciens).

Avec humilité et professionnalisme ce guitariste hors pair mène sa carrière entre la France et Madagascar où il se ressource, sans cesse. Il est bien connu de nos voisins de COURNON où il vient accompagner, depuis une vingtaine d'années, son « aîné » le chanteur GRAEME ALLWRIGHT.

À son propos, « LIBÉRATION » n'hésitera pas à parler de « *performance hantée, dopée à l'émotion* » et de le qualifier « *d'émule de Crosby, Stills, Nash and Young ayant fait le choix de la spiritualité ancestrale* ».

Avant son concert à l'OLYMPIA DE PARIS (véritable consécration) le 07 NOVEMBRE prochain, venez écouter Erick, le chanteur à la voix chaleureuse pour des voyages tout en finesse.

Direction MADAGASCAR...

Programme en cours d'élaboration.

La participation au frais sera communiquée plus tard.

Renseignements :

☎ 04 73 26 55 66 (siège social)

✉ raklo.parso@wanadoo.fr

Vaincre la mucoviscidose



Les Virades de l'espoir



La virade de l'espoir, marche parrainée, organisée par l'association Vaincre la Mucoviscidose se déroulera pour sa 25^{ème} édition nationale.

Dimanche 27 septembre 2009

Un seul mot d'ordre : une journée de fête pour donner son souffle pour ceux qui en manquent, et lutter contre la mucoviscidose.

L'équipe d'Aubière s'agrandit, rejoint par de nouveaux bénévoles, afin d'élargir l'action pour le sud de Clermont-Ferrand : 4 Points de départ.

La Virade de l'espoir Romagnat :

Accueil – Départ – Arrivée Salle Polyvalente, avenue des Pérouses, Romagnat

Parcours d'orientation de 5 km accessible à tous « *A Travers les rues et l'histoire* ».

Départ à partir de 8H.

Le lancement des Virades du Sud de Clermont aura lieu le Vendredi 25 septembre 2009 avec le groupe « CHORINS » à L'AFFICHE (Pérignat-lès-Sarliève)

Une belle saison pour Romagnat Pétanque

La saison pétanquiste bat son plein au sein de Romagnat-Pétanque. Les pétanqueuses et pétanqueurs sont présents sur de très nombreux concours locaux et nationaux où ils font briller les couleurs locales.



En Coupe de France, Romagnat-Pétanque a disputé le 4^{ème} tour le 30 août à 10 heures sur ses terrains face à la Pétanque de Limarie. La victoire sera synonyme d'une sortie de département ce qui n'est plus arrivé depuis plusieurs années.

En Championnat des Clubs, l'équipe Elite auteur d'un parcours remarquable toute la saison est qualifiée pour les phases finales départementales qui se tiendront le 11 octobre à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand.

Les Papys Pétanqueurs actuellement 2^{èmes} du classement, disputeront le dernier tour le 16 septembre à Cournon. Le 10 septembre à Romagnat, concours officiel doublettes + de 55 ans.

Le 19 septembre, dernier concours officiel de la saison, doublettes, doté du Challenge F. FAYAS. Les concours amitiés se sont déroulés dans une très bonne ambiance. Le challenge Marcel MARTINEZ, dernier inter-sociétaires de la saison aura lieu le 12 septembre en doublettes.

Concours phare de la société, le régional s'est déroulé le 20 juin sur les terrains du club à la satisfaction générale. Les joueurs ont apprécié des terrains plus techniques que sur le stabilisé du stade.

L'important travail de préparation des membres du bureau et la participation de nombreux bénévoles ont assuré le bon déroulement de cette grande manifestation dont la pérennité semble passer par un inévitable agrandissement de la surface de jeu autour des structures d'accueil.

Tous les résultats sportifs seront communiqués au cours de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 14 novembre à la salle André Raynoird de Romagnat.

Elections du bureau au Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de ROMAGNAT a tenu son Assemblée Générale le 18 mai 2009 et s'est réuni le 8 juin pour élire son bureau.

Trois personnes ont quitté ce bureau et ont été remplacées, les autres membres ont été réélus dans leurs fonctions :

Nouveau bureau :

| | |
|--|--|
| Présidente | Andrée HUGOND (Tél 04 73 62 62 43 ou 06 81 66 87 92) |
| 1^{er} vice président | Michel JOACHIN |
| 2^{eme} vice présidente | Nicole LECLERC |
| 3^{eme} vice président | Frédéric GUIBERT (remplacement numérique de P. LUNAUD) |
| Trésorière | Edith CHAPUT |
| Trésorier adjoint | Didier RATURAS (remplace Paul JAYON) |
| Secrétaire | Nicole LECLERC |
| Secrétaire adjoint | Sébastien MORANGE |
| Membre | Didier SANCHEZ (remplace Raymond TRINCAL) |

La réunion a également traité de l'organisation du prochain FORUM DES ASSOCIATIONS de ROMAGNAT qui s'est tenu le 12 septembre, Salle André RAYNOIRD à ROMAGNAT (Salle des Fêtes).

La présidente remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont permis, par leur aide, le bon déroulement des diverses manifestations organisées en 2008. Elle remercie aussi la Municipalité pour la mise à disposition de locaux, le prêt de salles, les diverses installations et transports pour les manifestations.

Chorale Chant'Opme

Reprise des activités :

- lundi 7 septembre - 20h.

Prochains rendez-vous :

- dimanche 20 septembre 2009 - fête d'Opme : entrée libre ;
- samedi 5 décembre 2009 - 20h30 salle des Loisirs - Chanonat :
5 € l'entrée à partir de 16 ans, dont 1 € reversé à l'association Clair de Lune de Romagnat au profit des enfants polyhandicapés du CMI de Puy-Giroux.

Site : <http://pagesperso-orange.fr/chantopme>

 chantopme@yahoo.fr



LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

L'OPPOSITION *en Bref*

Qui s'oppose à la majorité municipale ?

- Très logiquement, les 6 élus du groupe d'opposition « *AGIR ENSEMBLE POUR ROMAGNAT* » ;
- Peu surprenant, les élus de la majorité municipale précédente – cf. tract « Un autre écho pour Romagnat » et la lettre ouverte lue à l'issue du conseil municipal du 8 juillet dernier ;
- Plus surprenant et vigoureusement, après seulement 17 mois de mandature, des habitants de Romagnat, Saulzet-le-Chaud, etc. confrontés à des projets auxquels ils ne sont pas associés ; des riverains de l'allée André Guinard, opposés au transfert du calvaire ; des résidents du quartier de La Prugne opposés au projet dit du « Clos Romain » tel qu'il est conçu, qui va défigurer le centre bourg et entraîner des nuisances irréversibles.

Peut-on considérer ces réactions comme des « problèmes de pâtés de maison » comme le dit monsieur le Maire !?

Pourquoi la majorité municipale éprouve-t-elle en permanence le besoin de se justifier en utilisant, parfois abusivement, tous les moyens et supports de communication dont elle dispose ?

- Bulletins municipaux trimestriels ;
- Bulletin « Romagnat en bref », quelques jours après le bulletin municipal ;
- Le site Internet de la commune qui devient partiellement un site de propagande au lieu d'un site d'information ;
- La rubrique locale du journal « La Montagne », dont la correspondante est secrétaire de la section socialiste de Romagnat ;
- Le tract du parti socialiste local, qui soutient les actions de la majorité municipale. Logique ! Ce sont les mêmes personnes membres.

Nous n'avions pas imaginé ainsi notre rôle dans l'opposition

Ce n'était pas notre conception de la démocratie locale. Pour nous, la gestion d'une commune, c'est dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit : plus qu'une règle, une évidence ; plus qu'un engagement, un devoir.

Nous avons insisté dans notre programme électoral pour que le Maire ait la volonté de faire travailler ensemble les 29 élus afin de s'enrichir de toutes les opinions et porte à la connaissance et à l'adhésion de la population tout projet important, avant décision et application : la mascarade des conseils participatifs ne va pas dans ce sens.

Après 17 mois d'observation, d'audits, d'études en tous genres, la présentation de projets cohérents sur le long terme répondant aux besoins des Romagnatois se fait toujours attendre.

Non monsieur le Maire, Romagnat n'est pas endormie, comme vous le dites. La réveiller en la lançant dans des conflits ne constitue pas un moyen fédérateur des énergies.

Nous devons toutes et tous nous poser les bonnes questions.

Nos permanences : mercredi de 10h30 à 12h00 et jeudi de 17h30 à 19h00 à la mairie (traverser le parc, au fond à gauche sous le porche). **Notre blog** : agirensemblepourromagnat.over-blog.com

JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

« *Mon utopie* »

C'est le titre du dernier ouvrage qu'Albert Jacquard, ce visionnaire âgé de 84 ans fort de cette vie à la fois de scientifique et de militant qu'on lui connaît, nous livrait en 2006.

« *J'atteins l'âge où **proposer une utopie est un devoir**...* », débute-t-il dans cet essai, avant de nous partager ses réflexions sur le « *Droit humain* », déclinés en « *Droits de l'homme* », « *Droit aux soins* », « *Droit à l'information* », « *Droit au logement* », « *Droit à la paix* », « *Droit aux rencontres* », s'interrogeant également sur « *La fin de l'économie ?* », « *L'apothéose de la politique* » ou « *L'Ecole de demain* ».

Extrait représentatif de son analyse :

« (...) *Le déficit de la Sécurité sociale doit-il ou non être réduit, et si oui par quelles mesures ? Ce n'est pas à l'économiste de répondre, mais au citoyen. Il s'agit d'une décision typiquement politique, elle implique le choix de la civilisation vers laquelle tend la société.*

Les spécialistes peuvent faire de savants calculs pour mesurer le coût et les conséquences pour l'économie d'un programme d'amélioration de la santé publique, (...) mais c'est au citoyen de définir entre ces projets. C'est à lui, dans le cadre d'une « démocratie de l'éthique », d'orienter les décisions du pouvoir.

La hiérarchie dans la capacité de prendre des décisions doit donc être modifiée : ce n'est pas au ministre des Finances de fixer le montant des ressources attribuées au ministre de la Santé ; c'est à celui-ci de calculer au mieux ses besoins, et à celui-là de les satisfaire en y adaptant sa politique financière, notamment en ajustant le niveau des prélèvements fiscaux. Ce renversement du cheminement causal n'est nullement impossible, puisqu'il se produit systématiquement en cas de guerre. Lorsque la patrie est en danger, le ministre des Finances n'a d'autre pouvoir que de régler les factures présentées par les généraux ; l'intendance suit. »

Si notre pays n'est heureusement pas en guerre, il n'en est pas moins profondément malmené par une crise économique qui affecte violemment nombre de ses habitants.

Visiblement, malgré l'ampleur de la secousse, « *l'intendance* » ne « *suit* » pas pour tout le monde à la même vitesse dans la bataille qui se livre.

La mission confiée à tous les politiques en responsabilité, quel que soit le niveau de leur engagement, exige d'eux, et plus particulièrement encore dans cette crise génératrice de souffrance humaine, de savoir porter le souci du respect de ces différents « *Droits humains* » fondamentaux. Elle se situe aussi, et Albert Jacquard pose clairement la question, dans les priorités que les citoyens ont définies aux politiques qu'ils se sont choisis pour mener les reconquêtes.

En cette période de rentrée où les contrecoups de la crise financière portent atteinte à ces droits fondamentaux, on attend toujours le grand virage replaçant le politique et l'homme au-dessus de l'économique et du profit.

A chacun d'entre nous, là où il est, d'être vigilant. Grande est la tentation de certains politiques, profitant de la désorganisation générée par cette crise, de faire adopter des mesures guidées par la seule vision économique et le court-terme, en contradiction profonde avec cette « *démocratie de l'éthique* » que l'on est en droit d'attendre d'eux.

Dans leurs projets et actions, les membres de la majorité municipale s'efforcent de rester attentifs au respect de cette éthique démocratique et de répondre aux priorités pour lesquelles vous les avez élus.

Bonne rentrée à tous, et plus particulièrement aux jeunes, avides de **cette utopie que nous avons le devoir de leur proposer** pour leur permettre de croire en demain.

Paul SUTEAU,
Conseiller municipal délégué
Qualité du service public

Informations de rentrée

Une nouvelle saison vient de s'ouvrir pour la section Handball de l'Association Sportive Romagnatoise.

ENTRAINEMENTS (horaires provisoires)

- Seniors masculins : (nés après 1991)
Les mardis de 19h00 à 20h30
Les vendredis de 20h30 à 22h00
- Seniors féminines : (nées après 1992)
Les lundis de 20h30 à 22h00
Les vendredis de 19h00 à 20h30
- 12 mixtes (nés entre 1998 et 2000) :
Les mercredis de 13h30 à 15h
- 16 masculins (nés entre 1994 et 1997) :
Les lundis de 18h00 à 19h30
Les mercredis de 14h30 à 16h00
- 17 féminines (nées entre 1993 et 1995) :
Les lundis de 19h00 à 20h30
Les jeudis de 19h00 à 20h30
- 9 Mixtes (nés après 2000)
Les samedis de 10h00 à 11h30

LICENCES

Une permanence sera assurée, pour le renouvellement des licences ou toute nouvelle inscription, au complexe sportif des Pérouses les :

- lundis 7, 14, 21, 28 septembre de 19h30 à 20h30 ;
- vendredis 4, 11, 18, 25 septembre de 18h30 à 19h30 ;
- samedis 5, 12, 19, 26 septembre de 10h00 à 11h30.

Important :

Les documents de licences sont à renseigner sur place. Afin que la licence soit validée, se munir de 2 photos, d'un certificat médical et d'un moyen de règlement (bons CAF et chèques collège acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois).

CHAMPIONNAT

Le championnat officiel débutera le week-end du 26 et 27 septembre pour les équipes seniors. Les calendriers des équipes jeunes n'ont pas encore été établis.

Les seniors filles se déplaceront à Pérignat-lès-Sarlièves et les seniors masculins se déplaceront au Donjon Jaligny (03).

CONTACT

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec :

- Perrine (présidente de l'Association) :
☎ **06 78 48 56 71**
- Alexandrine (Secrétaire de l'Association et Responsable Technique) :

☎ **06 71 66 14 14**

Courriel : asrhb@yahoo.fr

Site : <http://asrhb63540.skyblog.fr>



Tournoi parents licenciés de fin de saison 2008-2009.

C'est la reprise pour les athlètes

La coupure estivale a permis de recharger les accus après une saison qui a une nouvelle fois confirmé que l'ASR faisait partie des meilleurs clubs auvergnats de course à pied.

Les résultats des dernières compétitions montrent que certain(e)s sont déjà bien affûté(e)s.



Les entraînements sous la houlette d'une demi-douzaine d'entraîneurs dûment formés, ont repris depuis début septembre quasiment tous les jours de la semaine.

Tous les renseignements sur les entraînements (horaires, lieux) et les modalités d'inscription se trouvent sur le site du club : www.asrathle.fr

Archer Romagnat Club



Créé en 1990, affilié à l'UFOLEP, l'**ARCHER ROMAGNAT CLUB** est une association active et dynamique.

Sport de détente et de loisir, aux gestes simples et harmonieux, le tir à l'arc est pratiqué à tout âge et s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons.

L'apprentissage, progressif, s'adapte à la morphologie, à la force et aux aptitudes de chaque archer.

Les saisons sont jalonnées d'activités conviviales : repas ou goûters, passage de badges, assemblée générale, ... Pour ceux qui le désirent, des compétitions départementales, voire nationales sont organisées par l'UFOLEP et permettent aux archers romagnatois de se mesurer à d'autres.

HORAIRES (sous réserve)

Adultes :

Au jardin d'arc.

- Débutants : lundi et jeudi à 19h00 ou 20h00 suivant le nombre d'inscrits.
- Confirmés : lundi et jeudi à partir de 20h00.

Jeunes :

- Mercredi à partir de 15 h15 suivant l'âge.

Toutes catégories :

- Mardi (21h à 22h30) et vendredi (17h00 à 19h00) à la Halle des sports pour les archers possédant leur matériel.

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Vous pouvez prendre contact avec nous par téléphone au 04 73 62 02 33 (répondeur) ou sur place aux horaires ci-dessus, mais aussi avec :

Thierry ROUX : ☎ 04 73 62 06 00

✉ thierryroux2331@aol.com

Myriam DOMAS : ☎ 04 73 61 14 61

✉ myriam.domas@neuf.fr

Annie BERGEOT : ☎ 04 73 61 10 96

✉ bergeot.annie@wanadoo.fr

Dates d'inscription de début de saison :

- vendredi 4 septembre 2009 de 17h00 à 19h00.
- Samedi 5 septembre 2009 de 14h00 à 19h00.

Tarifs 2009/ 2010 :

52,00 € à 78,00 € suivant les catégories
Tarif famille ~ Chèques vacances ~ Chèques Collèges

Certificat médical indispensable à l'inscription

Sclérose en Plaques



Comité Sourire Espoir Patience

Comité Sourire Espoir Patience
rencontres informatives sur la Sclérose En Plaques

présidente :
Irène LECLERC

à l'EHPAD
place François Mitterrand
63540 ROMAGNAT
06.61.40.37.29 OU 04.73.27.70.59

arsep.romagnat@orange.fr

Le Comité Sourire Espoir Patience a été fondé par Irène LECLERC-GONZALEZ en 2008, en collaboration avec **L'A.R.S.E.P.** (Association pour la Recherche sur la Sclérose En Plaques).

Ce comité est destiné à **venir en aide** aux personnes atteintes de cette maladie grave et invalidante qu'est la **sclérose en plaques** mais il est **aussi** ouverte à l'entourage du malade qui tient une place importante dans cette maladie.

Il a aussi comme second rôle celui d'organiser des manifestations avec pour objectif de récolter des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques qui sont immédiatement reversés à l'A.R.S.E.P.



Pour l'année 2008-2009, le comité a récolté :

- 1367 euros lors de la journée concert du 19 avril 2009 ;
- 600 euros grâce à la journée bol de riz organisée par le Collège St-Joseph d'Aubières.

Soit une somme de **1967 euros** sur l'année **2008-2009** pour l'A.R.S.E.P.

Alors le comité va continuer dans la foulée et **pour l'année 2009-2010**, souhaite organiser une **vente d'objets** que les artisans, artistes... voudront bien donner et surtout laisser vendre à des prix raisonnables car c'est pour une bonne œuvre !

Et les artistes qui souhaitent aider le comité sont les bienvenus.

« *Nous, les malades, souhaiterions dire au monde entier qu'être le plus vivant possible, c'est le meilleur moyen de ne pas se laisser "coincer" par la sclérose en plaques* ».

Le comité est là pour aider, parler, pleurer, rire, partager un moment de convivialité autour d'un café, d'un thé et entendre les gens atteints de la SEP afin de se soutenir mutuellement. Les intervenants sont là pour donner les moyens de faciliter la vie quotidienne : kinésithérapie, fasciathérapie...

En Auvergne il existe un RÉSEAU SEP avec ergothérapeute, psychologue, neuropsychologue, infirmière, qui sont là pour aider et que l'on peut joindre à tout moment **GRATUITEMENT !**



Les prochaines rencontres informatives sont les suivantes :

- 18 septembre : discussion
- 16 octobre : rencontre informative avec comme intervenant JURIHAND
- 27 novembre : discussion
- 18 décembre : rencontre informative avec comme intervenant une FASCIATHÉRAPEUTE.

Jusqu'à ce jour, le comité recevait un intervenant tous les mois mais les participants n'avaient pas le temps de discuter du sujet. C'est pourquoi, cette année, il a été décidé d'inviter un intervenant et le mois suivant de discuter du sujet abordé.

A noter : la confidentialité est de rigueur dans toutes les démarches.

« **Toute douleur déchire, mais ce qui la rend intolérable, c'est que celui qui la subit se sent séparé du monde ; partagée, elle cesse au moins d'être un exil.** »

Simone de Beauvoir

Romagnat-Gym



« ROMAGNAT-GYM »
7 avenue des Pérouses
complexe sportif
63540 ROMAGNAT
☎ 04 73 62 61 00

- Eveil gymnique (enfants nés en 2005-2006) : mercredi 10h-11h50 ;
- Baby-gym (enfants nés en 2004-2005) : mercredi 11h-12h ;
- Gymnastique Rythmique compétition (enfants nés entre 1997 et 2000) ;
- Gymnastique artistique Féminine compétition (enfants nés en 1999 et 2000) ;
- Tumbling : inscription sous condition d'un acquis gymnique (sous réserve d'entraîneur).

ATTENTION : 3 nouvelles activités vous sont proposées :

- **Activités gymniques poussins** (Mercredi 16h-17h ou Vendredi 17h-18h) : Garçons et filles débutants (2003, 02, 01) en pratique loisir de la gym rythmique ; la gym artistique ; l'acrogym : sous forme de parcours et de chorégraphies de groupe. Un programme de compétition sera proposé et non obligatoire.

- **Gymnastique rythmique adultes** : Mercredi 20h15-21h30
- **Gymnastique rythmique (préparation à l'épreuve facultative du bac)** : Mercredi 20h15-21h30 (de janvier à mai)

- Cours loisirs : lundi soir (pour un programme non compétitif).

Pour toutes les autres tranches d'âge aux inscriptions : merci de contacter le club.

Inscriptions 2009-2010 :

Mercredi 9 et 16 septembre : de 14h -18h ;
Vendredi 11 et 18 septembre : de 17h à 19h ;

Lors de l'inscription, merci de vous présenter avec un dossier complet comprenant :

- 2 photos d'identité ;
- 1 certificat médical d'aptitude à la gymnastique (indispensable pour commencer l'année) ;
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse ;
- 1 certificat d'assurance (l'éveil gymnique, la baby gym, les activités gymniques poussins, la GR adulte et préparatoire au bac, le tumbling).

A.S.R. Plongée

La section Plongée de l'A. S. ROMAGNAT a repris ses entraînements au stade nautique Pierre de Coubertin depuis le jeudi 3 septembre.

Les personnes intéressées peuvent faire des baptêmes de plongée (gratuitement) le jeudi à partir de 20h45 et le samedi à 17h45 à la piscine.

Renseignements et inscriptions :

- Thierry MARION (Président) :
☎ 04 73 84 17 27
- Marc RIQUOIR (Secrétaire) :
✉ marc.riquoir@cg63.fr

Un peu de civilité :

Tous les sportifs ou familles qui randonnent autour de Romagnat souhaiteraient le faire en sécurité et garder l'esprit libre. Alors, même si votre chien est gentil et s'il n'a jamais mordu personne, vous devez le maintenir en laisse.

Merci.

Intégration et handicap au FLEP

Le FLEP, en partenariat avec l'association **AVEC** (**A**gir pour **V**ivre **E**nsemble nos différen**C**es), propose de faciliter l'intégration des personnes porteuses de handicap dans ses activités.

AVEC œuvre pour l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. C'est une association ouverte à tous, que l'on soit touché ou non par un handicap.

Vous êtes directement concerné par le handicap ?

Vous connaissez une famille touchée par le handicap ?

Vous souhaitez apporter une aide aux personnes qui en ont besoin pour pratiquer une activité au FLEP ?

Une séance d'information aura lieu au FLEP le **jeudi 17 septembre à 19h30.**

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Renseignements :

06 31 08 72 39 ou au FLEP : 04 73 62 67 83

Site internet de l'association AVEC :

www.asso-avec.org

La Fête du FLEP

Comme chaque fin d'année scolaire, la fête du FLEP a permis d'assister aux démonstrations effectuées par les petits et les grands dans les différentes activités proposées au cours de l'année :

Activités Physiques d'Entretien, cirque, danse de société, danse orientale, danse moderne et hip-hop, judo, théâtre, dessin-peinture, scrapbooking, couture, vannerie et activités musicales.



Cet après-midi récréatif a été suivi d'un repas à l'extérieur afin de profiter du beau temps en compagnie du groupe de jazz de Philippe CASQUEL.

Merci à tous pour votre implication tout au long de cette fête.



Foyer rural d'Opme saison 2009/2010



foyer rural d'Opme

Reprise des activités

Préalable :

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base :

Adultes : 8 euros Enfants : 2 euros

| | | |
|--|---|--|
| GYMNASTIQUE (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Maryline VIDAL Tél. : 04 73 79 40 83 | Tous les mercredis de 18h15 à 19h15 à la maison pour tous avec Sylviane | 1 ^e Séance d'inscription : Mercredi 16 septembre à 18h15 Cotisation annuelle de la section : 52 € |
| YOGA (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Catherine MERTZ Tél. : 04 73 92 39 34 | Tous les lundis de 18h30 à 20h15 à la maison pour tous avec Brigitte | 1 ^e Séance d'inscription : Lundi 21 septembre à 18h30 Cotisation annuelle de la section : 90 € (1 ^e séance pour essai gratuite) |
| GYM-ÉVEIL (enfants de 3 à 7 ans) Responsable de l'activité : Lola BAUDRI Tél. : 04 73 87 51 56 ou 04 73 92 39 34 | Tous les mercredis de 15h30 à 17h à la maison pour tous avec Lola et Catherine | 1 ^e Séance d'inscription : Mercredi 23 septembre à 15h30 Cotisation annuelle de la section : 13 € |
| APRÈS-MIDI JEUX (adultes : hommes et femmes) Responsable de l'activité : Yvette MAZAL Tél. : 04 79 87 50 28 | Tous les jeudis de 14h à 20h à la cantine de l'école | 1 ^e Séance d'inscription : Jeudi 24 septembre |

Le Foyer Rural d'Opme vous invite chaleureusement à participer à la fête du village « OPME FÊTE OPME » qui aura lieu le

20 septembre :

- à partir de 7h30 : vide grenier, marché artisanal ;
- 10h : course à pied « O Tour d'Opme », 5 km ; Inscription 5 € dès 9h30 sur place (certificat médical ou justificatif d'adhésion à un club obligatoire). 1 prix à chaque participant.

- 11h30 : apéritif musical avec la chorale « Chant'Opme » ;
- 12h30 : repas (truffade) ;
- 14h : tir à l'arc (Archer Club de Romagnat) ;
- 16 h Représentation de la « Pastourelle » ;
- animations diverses (balade à cheval, jeux et contes pour enfants, le tout dans une ambiance musicale).

Nous comptons sur votre présence.

Foyer rural de Saulzet-le-Chaud

Le Foyer Rural de Saulzet-le-chaud a organisé avec les conscrits le 20 juin dernier la fête du village.

Nous remercions l'ensemble des habitants du village pour l'accueil réservé aux conscrits lors des aubades de la matinée et pour être venus nombreux lors des différentes animations de la journée.

Nous vous rappelons qu'un **loto** va être organisé le **18 octobre** prochain en partenariat avec l'école de Saulzet. Les fonds recueillis seront partagés entre l'école et le Foyer Rural.

Venez nombreux.



La Pastourelle d'Auvergne

Un début d'année bien rempli

Cette année, le groupe folklorique de Romagnat a organisé son traditionnel repas dansant, puis la rencontre folklorique « La Hongrie vous ouvre ses portes et quand l'Aveyron rencontre la Hongrie ».

• 14 février 2009 :

C'est au son de l'Orchestre de Sébastien Dewez que les romagnatois et romagnatoises ainsi que de nombreuses personnes ont dansé et dégusté un repas confectionné et servi par les membres de l'association. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance festive. Jeunes et moins jeunes ont conjugué leurs talents de danseurs.

Rendez-vous l'an prochain pour découvrir de nouvelles saveurs et de nouvelles danses !

• Les 4, 5 et 6 juillet 2009 :

« La Hongrie vous ouvre ses portes »

C'est avec le soutien de la municipalité de Romagnat et du Conseil Général que le groupe folklorique a pu organiser la venue du Groupe NADIKO.

Cela a commencé par une conférence sur les traditions et les coutumes de la Hongrie, Annett nous a montré un magnifique diaporama de la Hongrie, en évoquant les spécialités culinaires, l'architecture (Budapest, ...), les lieux à visiter (le lac de Bolla) mais aussi les costumes et danses du pays. Cette soirée s'est terminée par

une chanson traditionnelle hongroise avec une grande farandole très chaleureuse.



Le samedi, Nadiko a visité Clermont-Ferrand et Romagnat, il s'est produit à l'EHPAD et a animé le repas spectacle aux couleurs et aux senteurs hongroises. Le plat traditionnel hongrois, le Goulasch, a ravi les convives.

Cette soirée s'est déroulée en présence de 180 personnes dont Monsieur Ritrovato et Madame Tavares, élus municipaux, Madame Mioche, Conseillère Générale, Madame Hugond, présidente du Comité des fêtes ainsi que Madame Sicard, présidente de notre Fédération la FAFN et Madame Alaux, vice-présidente et responsable des échanges avec l'étranger.



La Pastourelle d'Auvergne



Elle s'est conclue dans l'effervescence des danses et chants hongrois et les convives ont pu partager ces traditions.

Dimanche, malgré le temps pluvieux qui n'a pas pu permettre le défilé, la Hongrie, invitée d'honneur à Romagnat, a pu rencontrer l'Aveyron avec le groupe de la Bourrée de l'Argence.

Auparavant Monsieur Farret, Maire de Romagnat, a reçu les représentants des groupes à la mairie où flottaient les couleurs hongroises et aveyronnaises.

Durant tout l'après midi les spectateurs ont pu voir évoluer sur la scène de la salle André Raynoird les danseurs aveyronnais et hongrois. De plus, ils ont pu se divertir autour des jeux de la kermesse organisés par le Comité des fêtes.

Le lundi, Nadiko s'est produit au CMI pour le plus grand bonheur des patients et encadrants.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à la réalisation de cette manifestation ainsi que les commerçants qui ont décoré leurs vitrines aux couleurs de la Hongrie.

Un merci particulier à tous nos partenaires, à la Mairie de Romagnat, au Conseil Général et au Comité des fêtes.

LES MANIFESTATIONS À VENIR :

• Les 19 et 20 septembre 2009 :

Exposition, dans le cadre des Journées du Patrimoine, de tissus, d'habits et de scènes de la vie d'autrefois. Inauguration à 10h30 le 19 septembre 2009. Le groupe se produira également le 20 septembre à Opme à partir de 16h à la salle des fêtes.

Horaires d'ouverture :

Samedi 09h30 à 19h00 non stop
Dimanche 09h00 à 12h00

• Le 24 octobre 2009 :

Participation du groupe au spectacle national des groupes folkloriques de France à Lyon organisé par la Fédération Amicale Folklorique Nationale.

Samedi 24 Octobre 2009 À Décines (banlieue de Lyon) Salle du Toboggan À partir de 20h30

Prix du spectacle 12 € au profit des restos du cœur. Possibilité de transport en autocar prévoir 50 € de plus, minimum 30 personnes, maximum 45.

Si vous souhaitez y assister merci de prendre contact avec Sébastien Morange au 04 73 77 06 02 ou 06 66 03 84 45.

• Le 8 novembre 2009 :

6^{ème} Aligot Géant avec orchestre (différent de celui de l'an dernier) venant de Paris. Participation aux frais de repas 20 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 12 ans).

Réservations :

 04 73 77 06 02 ou 06 66 03 84 45

Si vous aimez les traditions d'autrefois, les rencontres avec des pays étrangers et régions lors de nos rassemblements, La Pastourelle recrute danseurs, danseuses, musiciens, musiciennes.

Cotisation annuelle de 10 €

Répétition tous les mardis soir de 20h30 à 22h00 salle Jacques Prévert.

Pour de plus amples renseignements veuillez prendre contact avec :
Sébastien Morange (président) au **04 73 77 06 02** ou **06 66 03 84 45**
Ou Sylvain Brugeron (Maître de danse et vice-président) au **04 73 89 22 68**

Nous recherchons aussi des bénévoles pouvant nous aider dans nos manifestations (bals, ali-gots, festivals) ainsi que des personnes pouvant héberger des personnes lors du festival.

ADMR et Sapeurs Pompiers

L'ADMR au service des usagers

Créée à Romagnat en juin 1998, l'ADMR, alors Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural et devenue depuis « ADMR, l'Association du Service à Domicile » avait et a toujours pour objectif de favoriser le maintien à domicile des Romagnatoises et Romagnatois.

Sa création a été encouragée par la Municipalité et son activité a toujours été soutenue par les municipalités successives.

Elle assure essentiellement des tâches ménagères de tous ordres ainsi que la garde à domicile de personnes âgées dépendantes et d'enfants en bas âge.

Soucieuse de répondre plus encore aux demandes exprimées et aux besoins ressentis, la Fédération Départementale vient de mettre en place un nouveau service de **garde de nuit et week-end** dont ceux qui le souhaitent peuvent désormais bénéficier en s'inscrivant auprès de l'Association locale ADMR, Château de Bezance ou par téléphone au 04 73 62 79 64.

Les tarifs ainsi que les aides susceptibles d'être accordées éventuellement aux demandeurs seront précisées ultérieurement.

Sapeurs Pompiers



Samedi 3 octobre, les Pompiers de Romagnat vous proposent une soirée avec l'orchestre de Laure Forestier, à partir de 21h00 salle André RAYNOIRD.

L'intégralité des bénéfices de la tombola et du bal sera reversée à l'Association « Clair de Lune » de Puy-Giroux.

Venez nombreux partager un moment de bonne humeur, de convivialité et de solidarité.

Réservation des tables à partir du 1^{er} septembre de 10h à 12h et de 16h à 18h :

**36 rue Fernand Forest
ou au 06 61 94 78 92.**

Les sapeurs pompiers organisent également **vendredi 23 octobre en soirée et samedi 24 octobre toute la journée** une formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur (PSC1) d'une durée de 10 à 12 heures ; modalités d'inscriptions au 06 70 91 23 61 après 17h30 à partir du 15 septembre.



Mise aux normes de l'École J. Prévert

Les travaux de mise en conformité des locaux de l'école Jaques Prévert se sont déroulés en deux tranches et conformément au calendrier prévu.



Une réunion de chantier a eu lieu mercredi 19 août à 14h30, au cours de laquelle ont été observés, en particulier, les détecteurs de fumées, les larges portes d'évacuation et la centrale de sécurité.



Rappelons que 4 lots ont été attribués, lors de l'appel d'offres, aux entreprises suivantes :

- SARL ECD ;
- SARL Bertin et Fils ;
- SAS CHARTRON ;
- VERNET & BOSSER.



Les travaux réalisés cet été constituait la seconde tranche de l'opération. Tout a été achevé pour la rentrée de septembre.

Le coût global des travaux de cette seconde tranche, financé avec la participation du Conseil Général du Puy-de-Dôme, devrait s'élever à quelque 180 000 € TTC.



Un peu de civilité :

Les habitants du lotissement des Pérouses demandent aux riverains de bien vouloir stationner leur voiture devant leur maison et non devant celle des voisins. La municipalité rappelle qu'il existe un parking derrière le terrain de boules pour ceux qui possèdent plusieurs voitures.

Merci.

Défibrillateurs : Les gestes de premiers secours

Suite aux actions de sensibilisation dans ce domaine, trois nouveaux défibrillateurs vont être installés à Romagnat : en centre ville (vers les pharmacies) et vers les stades.

Parallèlement de nouvelles actions de sensibilisation sont proposées aux Romagnatois et porteront sur les gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur. Elles seront gratuites et animées par les sapeurs pompiers.

Les formations auront lieu le vendredi, de 19h30 à 22h30 et le samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Passeport Biométrique



MISE EN PLACE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE DANS LE PUY-DE-DÔME

Depuis le **9 juin 2009**, les **passesports biométriques** remplacent les traditionnels passeports électroniques. Cette nouvelle version comporte un composant électronique, la photographie numérisée du titulaire ainsi que ses empreintes digitales.

Ainsi, toute demande de passeport déposée depuis le 9 juin, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, est automatiquement traitée en qualité de passeport biométrique, qui devient passeport de droit commun.

Toutefois, les passeports actuellement en circulation restent valides jusqu'à leur date de péremption.

OÙ S'EFFECTUENT LES DEMANDES DE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ?

Les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement dans 22 communes du Puy-de-Dôme équipées de stations d'enregist-

rement et dont la liste a été fixée par arrêté préfectoral (cf. liste ci-dessous). La commune de Romagnat n'est pas en mesure de traiter les demandes de passeports biométriques, il faudra se rendre dans une des 22 mairies équipées.

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

Les pièces à présenter sont identiques aux documents exigés aujourd'hui, que ce soit pour une personne mineure ou majeure.

Lors du dépôt de la demande de passeport, il sera procédé au recueil d'empreintes digitales (sauf pour les enfants de moins de 6 ans qui n'ont pas encore leurs empreintes définitives).

Les demandeurs conserveront la possibilité de faire réaliser où ils le souhaitent les 2 photos d'identité demandées, conformes aux normes actuelles déjà applicables pour le passeport électronique, mais également dans certaines mairies.

Les timbres fiscaux :

- Adultes : 88 € (passeport valable 10 ans) ;
- 15/18 ans : 44 € (passeport valable 5 ans) ;
- moins de 15 ans : 19 € (passeport valable 5 ans).

LISTE DES 22 COMMUNES ÉQUIPÉES :

Ambert, Aubière, Beaumont, Besse-et-Saint-Anastaise, Brassac-les-Mines, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Pont-du-Château, Riom, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Georges-de-Mons, Thiers, Volvic.

Service d'assistance aux courses

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un service d'assistance aux actes de la vie courante (courses, visites chez le médecin, etc.).

Ce service, destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans ayant des difficultés pour se déplacer par leurs propres moyens et de condition modeste, est disponible le lundi matin de 8h30 à 12h00 et le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30.

Les personnes désirant bénéficier de celui-ci, devront s'inscrire auprès de la Mairie, services administratifs (tél. : 04 76 62 79 79).

Un véhicule passera les prendre à leur domicile, les déposera sur le lieu de leur déplacement et les raccompagnera chez elles une fois la course effectuée. Une participation financière de 2 euros sera demandée pour chaque déplacement, celui-ci est limité au territoire de Clermont-Communauté.

Les Arts Plastiques de 6 à 16 ans

Le Centre Social offre aux artistes en herbe de Romagnat une initiation aux arts plastiques et à l'histoire de l'art. L'atelier est abonné à deux revues « Le petit Léonard » et « Dada ».

Tous les mercredis matins (hors vacances scolaires), Martine LE CALONNEC, plasticienne diplômée de l'école des Beaux-Arts, accueille les 6 - 11 ans.

Les enfants peuvent choisir entre deux activités :

- de 9h00 à 10h30, le modelage en argile (découverte des techniques de façonnage aux « Colombins », à la plaque, cuisson, émaillage...).
- de 10h30 à 12h00, le dessin et la peinture (fusain, encre de Chine, pastel, aquarelle, gouache, ...).

Quant aux jeunes de 12 à 16 ans, ils sont invités à venir s'exprimer le mercredi de 16h30 à 18h00 par le biais du dessin, de la couleur et du volume.



Ces activités se déroulent dans une ambiance conviviale et permettent à tous de développer leur créativité, d'aiguiser leur sens de l'observation et d'acquérir de nouvelles techniques.

Au mois de juin leurs oeuvres sont exposées à la médiathèque ou au Centre Social.

Contact :

CCAS - Centre Social
3 rue des Fours à Chauz
☎ 04 73 62 63 00



« Le mercredi c'est permis !!! »

Avec la rentrée débarque le nouveau programme des activités du « *mercredi c'est permis !!!* ». Mais quoi me direz-vous ? Qu'est ce qui est permis ? Pour qui ? Quand ?

Et bien c'est simple : tout au long de l'année des activités sportives seront proposées et encadrées par des professionnels les mercredis après-midi pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Afin de vous donner une petite idée voici les différentes dates déjà prévues :

- 23 septembre : canoë sur l'Allier ;
- 14 octobre : laser game ;
- 18 novembre : VTT dans les volcans ;
- 2 décembre : laser game ;
- un cycle ski-snowboard à Super-Besse sur 5 séances les mercredis 16 décembre, 6 janvier, 20 janvier, 3 février et 10 mars ;
- 24 mars : laser game ;
- 7 avril : bowling ;
- 26 mai : accrobranche ;
- un cycle voile à Aydat durant 3 séances les mercredis 5 mai, 19 mai et 9 juin.



Les tarifs et les horaires sont en fonction des activités. Les inscriptions se font au plus tard le mercredi précédant la sortie auprès de Fred et Mélanie rij.romagnat@hotmail.fr ou au **06 84 80 52 45** ou à l'accueil du FLEP.

Le RIJ (Romagnat Info Jeunes) sera ouvert tout au long de l'année

en période scolaire :
mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30
mercredi et samedi de 14h à 18h30

pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 14h à 18h30



Les vacances : soleil et rythme fou au rendez-vous !

Cette année encore à Romagnat la planète jeune était très active durant l'été ! Qui a dit que les jeunes ne font rien ?!

Certainement pas nous ! En voici la preuve ! Rien de tel que des vacances pour organiser nous-mêmes notre programme. Et quel programme !!!

Pas le temps de nous ennuyer. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies :

- Nous avons pédalé dans les chemins entre Montlosier et Romagnat pour les plus sportifs ou bien sur les rails d'Allanche dans le Cantal pour les plus flâneurs. Voir même les deux pour les plus courageux ;
- Lors d'une journée à Aydat nous avons goûté



aux douces joies du farniente, nous avons nagé puis vogué sur le lac pour les plus aquatiques ;

- Le soleil au rendez-vous nous a suggéré un petit tournoi de pétanque accompagné de son indissociable apéro pour les plus méditerranéens ;



- Nous avons organisé des tournois multisports collectifs hand, basket, foot ;

- Avec nos amis les Royatais nous avons découvert ou redécouvert notre ville, ses petits secrets, ses nombreuses légendes et ses particularités historiques et architecturales durant un grand rallye pédestre ;



- Durant de chauds après-midis nous avons découvert, à l'ombre d'un arbre, des jeux traditionnels de société ;



- Et entre autre des sorties bowling, laser game ou cinéma pour les plus cinéphiles d'entre nous, afin de compléter cet emploi du temps digne d'ados hyper actifs.

Bref, un programme chargé en sports, loisirs et détente !!!.

Pour tout renseignement prendre contact avec Mélanie au FLEP au 04 73 62 67 83 ou au 06 84 80 52 45.

Hôtel de Ville

*Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr*

Permancences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : contact2008@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi

de 8h30 à 16h20 le vendredi

de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

